

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISSON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

**Ambarès et Lagrave - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour la prolongation d'une étude de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale en faveur de la sédentarisation de familles des gens du voyage - Années 2010 et 2011 -
Autorisation - Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1. Contexte et objet de l'étude mous gens du voyage (prolongation)

La ville d'Ambarès et Lagrave s'est engagée en 2006 avec ses partenaires (CUB, Etat et Conseil Général) dans une étude – action « habitat problématique » pour sa population gens du voyage en voie de sédentarisation, en constituant, au préalable, une équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (mous) .

Suite au diagnostic et au programme d'action prévisionnel réalisé, 50 situations ont été envisagées pour un suivi par la mous constituée sur des critères d'irrégularité des implantations au regard du code de l'urbanisme, d'indécence de l'habitat, de l'impact d'installations sur l'environnement et des besoins en terme d'amélioration de l'habitat.

Ainsi, trois grandes actions ont pu être menées à ce jour dans ce sens :

- une révision simplifiée du PLU par la CUB, effective en juin 2010,
- la désignation d'un opérateur (Aquitanis) pour la réalisation d'un habitat adapté,
- une seconde révision en cours du PLU, à partir de nouvelles situations résidentielles inévitables.

Cette étude inaboutie a fait l'objet d'un premier avenant à la mission de la mous, en octobre 2009, permettant le suivi d'un nombre plus important de familles, soit 68 familles au lieu des 50 prévues initialement, pour un coût global, convention initiale et premier avenant, de 178.178 €, financé à 59 % par la Ville d'Ambarès et Lagrave.

Cette mission, menée par les cabinets PACT et CATHS, s'est achevée le 31 mars 2010. Elle nécessite cependant d'être prolongée d'une année, afin de mener à bien l'ensemble des projets engagés.

2. Pilotage, calendrier et financement de l'étude mous 2^{ème} phase (tranche ferme)

La prolongation de l'étude – action, initiée dès 2006, est prévue jusqu'au 30 juin 2011, autour des mêmes partenaires, Etat, Ville, Conseil général et CUB. La ville reste pilote de l'étude, avec maîtrise d'œuvre des cabinets PACT et CATHS.

Le coût global du complément d'étude est estimé à 25.560 € HT. Son plan de financement est le suivant :

Partenaires	%	Plan de financement (€ HT)
Ville d'Ambarès	30.0 %	7.650
Etat	23.3 %	6.000
Conseil général	23.3 %	6.000
CUB	23.3 %	6.000
Total :	100 % €	25.560

Conformément à son règlement d'intervention (Centre habitat politique de la ville) et à la demande de la commune, la Communauté Urbaine de Bordeaux propose **une participation pour cette étude à hauteur de 23.3 %, soit une subvention de 6.000 €.**

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement d'intervention de la CUB relatif à l'habitat,

VU le projet de convention ci-joint,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE cette étude vise à reloger et sédentariser 68 familles de gens du voyage, recensées sur la commune d'Ambarès par l'équipe mous et concernées par un « habitat problématique », en partenariat avec l'Etat, le Conseil général et la Ville d'Ambarès,

DECIDE

Article 1 :

Le projet de poursuite de l'étude de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale, en faveur d'une sédentarisation des familles de gens du voyage de la commune d'Ambarès et Lagrave, est approuvé.

Article 2 :

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 6.000 € est attribuée à la commune d'Ambarès et Lagrave.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Article 4 :

L'imputation de la dépense est faite sur le chapitre 204 – Compte 204141 – fonction 72 – Prog HC 01 de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 DÉCEMBRE 2010

PUBLIÉ LE : 15 DÉCEMBRE 2010

M. JEAN TOUZEAU